



DOMO Polytechnyl

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS

Eclaircissements...

Pourquoi, à la date, la **Cfdt** n'a pas signé l'accord du PSE ?

Plusieurs personnes s'expriment via la messagerie professionnelle (au détriment des règles de l'entreprise) pour inciter les OS non-signataires de la proposition d'accord du livre 1 du PSE à la signer. **Si certains ne regardent que leurs cas personnels, NOUS, la Cfdt, regardons l'intérêt collectif.**

Légalement, s'il y avait signature, cela voudrait dire que **NOUS** accepterions et validerions les suppressions de postes. C'est possible **si, et seulement si**, les possibilités de reclassement des personnes licenciées sont toutes mises en place.

Les DVS sont un moyen significatif de **reclasser sur le site des personnes qui veulent rester** tout en autorisant d'autres, qui ne le veulent pas, à partir. Par exemple, des "anciens" de Technyl permettraient à des "jeunes" d'Hexapol, ayant déjà travaillé en intérim à Technyl (!!!), d'être reclassés et non licenciés. Autre exemple, des "anciens" du TIC permettraient à des "jeunes" des laboratoires R&D d'être reclassés moyennant une formation de quelques jours.

Sans ces possibilités, la Cfdt ne cautionnera pas le choix des postes supprimés organisé par la direction. Nous la renvoyons à ses responsabilités de choix de périmètre d'application, de suppressions de postes, de catégories professionnelles, de personnes licenciées...

La direction devra présenter ses propres choix à la DREETS (la Direction du travail) mais ne pourra se prévaloir d'un accord majoritaire qui les cautionne.

En définitive, **la DREETS validera ou non ces choix... sans l'aval de la Cfdt.**

Cependant et comme nous l'avons déjà annoncé, la **Cfdt reste ouverte au dialogue social jusqu'à la fin du processus**, afin d'œuvrer à un réel "dispositif de qualité, à la hauteur des enjeux humains de ce projet".

Nous engageons toutes les personnes demandant la signature des OS à plutôt demander à la direction **plus de justice sociale** et d'accepter des DVS car une réponse **"c'est trop de travail" n'est pas audible** pour les futurs licenciés.

La balle est toujours dans le camp de la direction.